

Bibliothèque numérique

medic@

**Dupré, Simon. De la liberté de
l'enseignement médical, par M. le
docteur Dupré, professeur d'anatomie
et de chirurgie**

Paris : Germer Baillière, 1865.

Cote : 90943 t. 16 n° 03

(3)

DE LA LIBERTÉ

DE

L'ENSEIGNEMENT

MÉDICAL

PAR

M. LE DOCTEUR DUPRÉ

Professeur d'Anatomie et de Chirurgie à l'École pratique depuis vingt-trois ans

PRIX : 75 CENTIMES**PARIS****GERMER BAUILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR**

17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.

Londres

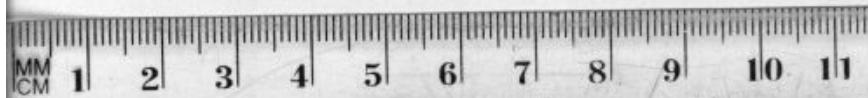
Bipp. Baillière, Regent street.

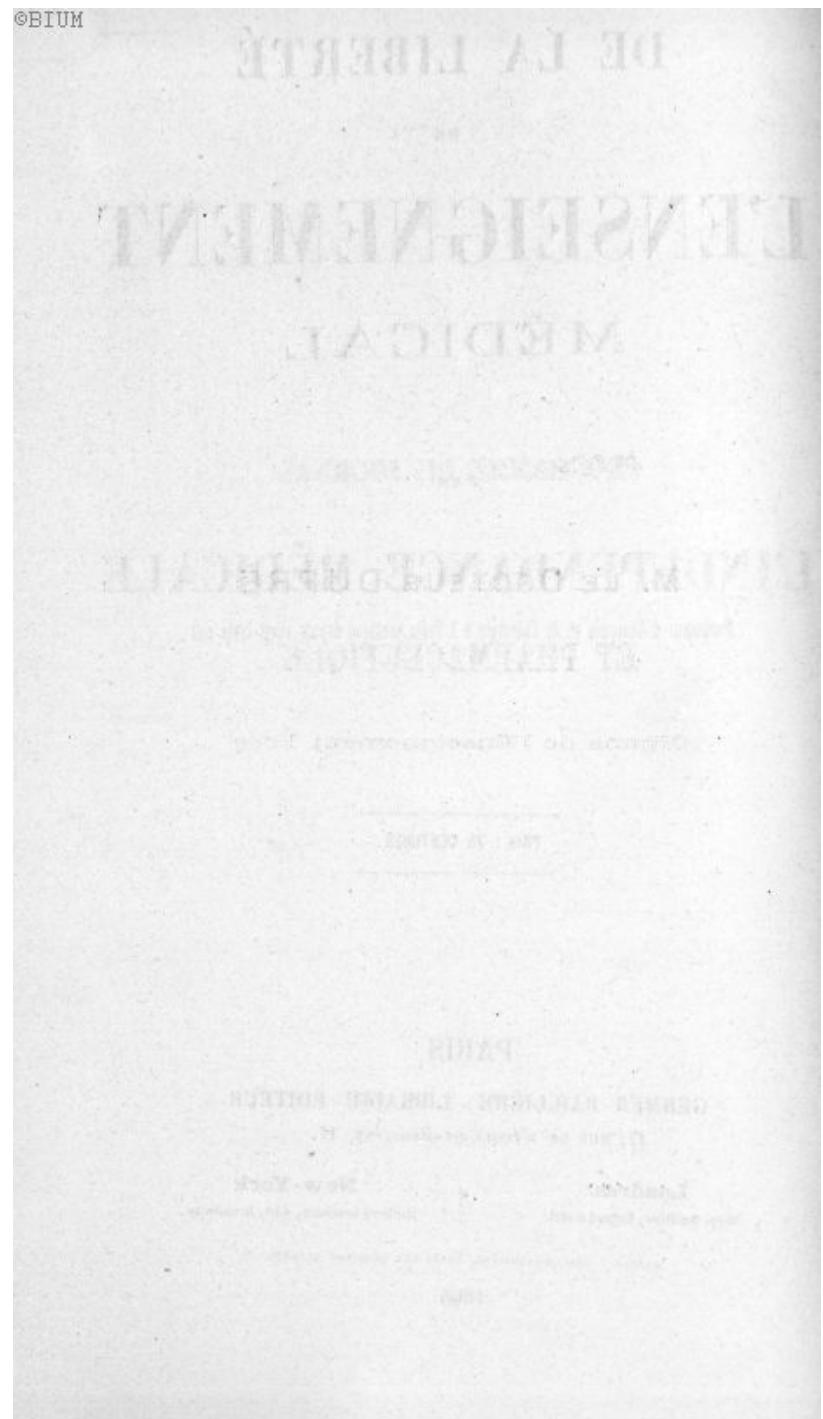
New-York

Baillière brothers, 440, Broadway.

MADRID C. BAILLY-BAUILLIÈRE, PLAZA DEL PRÍNCIPE ALFONSO, 16.

1865

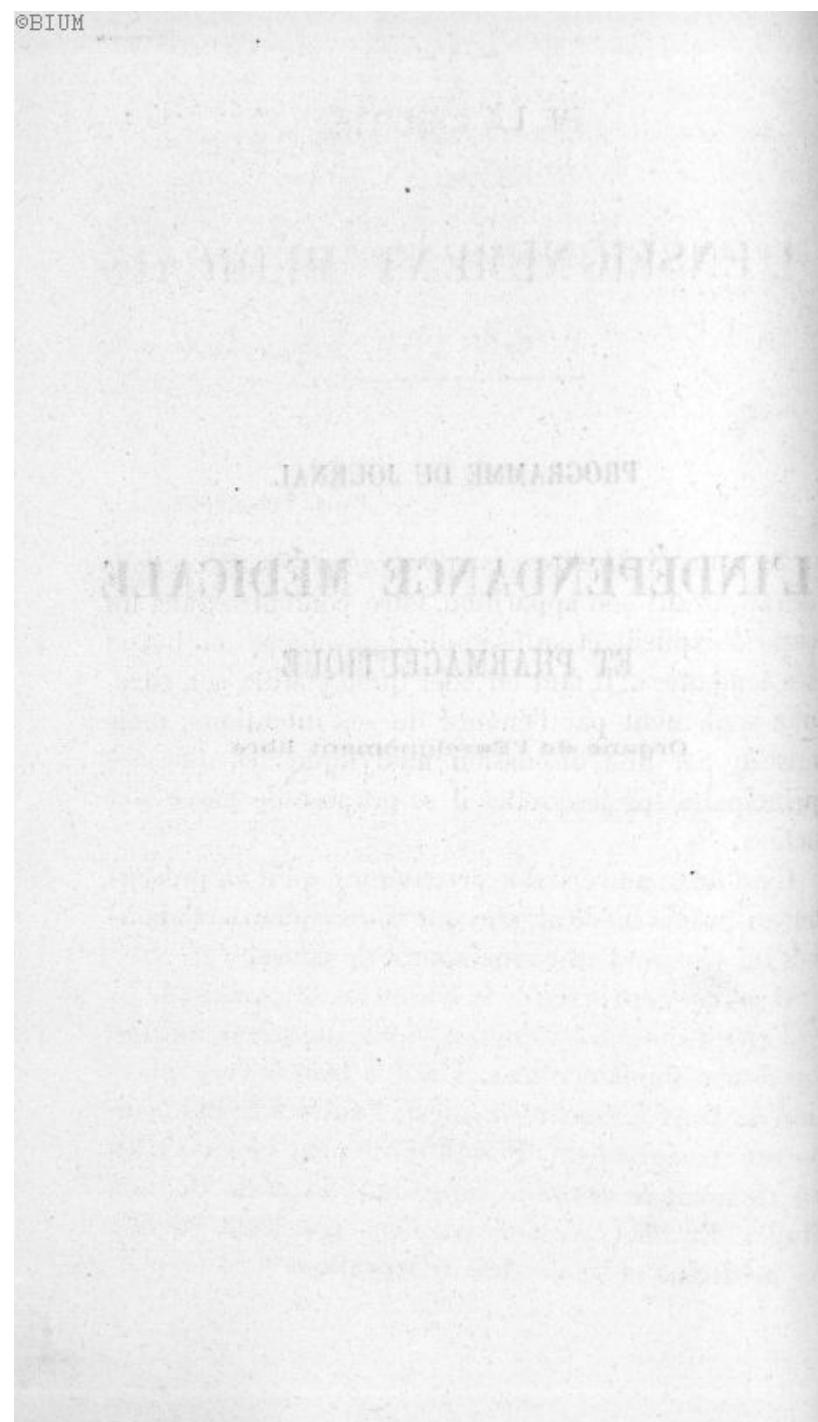




PROGRAMME DU JOURNAL

**L'INDÉPENDANCE MÉDICALE
ET PHARMACEUTIQUE**

Organe de l'Enseignement libre



DE LA LIBERTÉ
L'ENSEIGNEMENT MÉDICAL

Paris, 8 mai 1865.

Le journal *l'Indépendance médicale et pharmaceutique* devait, avant son apparition, faire connaître dans un exposé explicite et suffisamment développé son but et ses tendances. Il faut en effet qu'il justifie son titre, non-seulement par l'énoncé de ses intentions, mais encore par une discussion analytique des données principales sur lesquelles il se propose de baser son action.

C'est donc un véritable programme qu'il va présenter au public médical, afin que souscripteurs et abonnés lui viennent en connaissance de cause.

Il ne veut surprendre la bonne foi de personne.

J'aborde, en conséquence, deux questions qui me paraissent fondamentales. L'une a trait à l'organisation de l'enseignement médical, l'autre à la méthode de cet enseignement. Personne ne peut nier qu'elles ne tiennent le premier rang dans la série de nos études. En effet, n'est-ce pas l'enseignement qui fait les médecins et les conduit à la pratique?

Après ce double examen, les colonnes du journal s'ouvriront à toutes les branches de la science médicale, avec invitation à nos confrères de nous donner plus de faits pratiques que de considérations théoriques. Quant à la rédaction principale du journal, elle aura à cœur de mettre les praticiens au courant des nouveautés de la médecine, de la chirurgie et de tout ce qui s'y rattache.

Les discussions des séances académiques et des sociétés savantes seront exposées et analysées par les hommes les plus compétents sur la matière discutée. Ce ne sera donc pas toujours la même plume qui appréciera, mais la plus versée, la plus expérimentée dans la question. Telle est notre pensée sur ce point. Si quelqu'un a des observations à nous adresser, des rectifications à nous proposer, nous sommes prêt à adopter toute disposition qui pourra assurer le succès de notre œuvre collective.

Cependant j'ai hâte d'entrer en matière et de traiter mes deux sujets dans l'ordre suivant :

- 1^e L'organisation de l'enseignement médical ;
- 2^e La méthode de cet enseignement.

De l'organisation de l'enseignement médical.**CHAPITRE PREMIER**

Je ne puis me défendre au début de cette discussion d'un sentiment pénible, car c'est un triste spectacle que celui de l'organisation actuelle de l'enseignement médical.

Le mal a été pris en considération sérieuse par M. Rouland, alors qu'il était ministre de l'instruction publique.

Afin d'en arrêter les progrès, M. le ministre crut n'avoir rien de mieux à faire que d'envoyer en Allemagne, pour étudier l'organisation des facultés germaniques, un des jeunes agrégés de la Faculté de médecine de Paris.

C'était M. Jaccoud, qui (par parenthèse) avait été autrefois mon élève et mon préparateur. M. Jaccoud basa sur ses observations et appréciations un rapport dans lequel, oubliant son origine, il établit des conclusions que nous sommes loin d'accepter. Mais nous reviendrons là-dessus plus tard.

Quoi qu'il en soit, j'ose prétendre qu'après un enseignement de plus de vingt-deux ans de durée, comptant parmi mes élèves des agrégés et des médecins des hôpitaux, j'ai autant le droit que l'un d'eux, malgré sa mission ministérielle, d'exprimer mon opinion sur l'organisation de l'enseignement médical.

Je ne suis pas le seul à la combattre. Les griefs à son adresse surabondent, et chaque jour ils se révèlent et par des paroles et par des écrits.

On peut lire dans *l'Abeille médicale* (19 septembre 1864) ce que pense à ce sujet M. le D^r Hamon, un des médecins les plus distingués de la province. Il me serait facile d'en citer d'autres.

Quant à moi, je soutiens que l'organisation actuelle de l'enseignement médical est contraire aux intérêts des malades, à ceux des élèves et de leurs familles.

Je soutiens qu'elle viole les droits de la science et le principe de la liberté professionnelle, qu'elle ne peut être profitable tout au plus qu'aux professeurs officiellement chargés de l'enseignement.

Pourquoi donc conserver un pareil système, quand le système de la liberté serait moins coûteux pour les familles, rendrait les élèves meilleurs praticiens, donnerait aux malades des médecins d'un plus grand savoir, émanciperait la science qu'il n'est point permis de barricader sous prétexte de la protéger.

Si l'État, dans sa sollicitude et son inquiétude pour la santé publique, ne croit pas pouvoir aujourd'hui rendre libre l'exercice de la médecine (et nous concevons ses appréhensions), eh bien! qu'il soit inspecteur, examinateur. Cela suffit pleinement à la garantie des intérêts placés sous la sauvegarde de son autorité.

Mais qu'il fasse concurrence aux citoyens dans l'exercice de leurs professions, qu'il crée un enseignement officiel, surtout un enseignement officiel supérieur; qu'il oppose des collectivités appuyées de

sa protection à des individualités, qu'il mette les instruments de travail dans les mains des premières pour les refuser aux secondes, ou les leur accorder avec une parcimonie équivalant à un refus; que par surcroît il les place sous la tutelle de ces collectivités privilégiées, leurs ennemis naturels, c'est, je l'avoue, ce que je ne saurais comprendre.

Je ne puis non plus comprendre que les professeurs soient érigés en examinateurs, qu'ils aient le droit d'examiner leurs élèves et ceux des autres professeurs. Le professeur n'a pas qualité pour être examinateur. Il est juge dans sa propre cause. L'abus est bien plus grand encore, quand on songe que certains professeurs officiels, et par conséquent examinateurs, ne se font nul scrupule d'ajouter à leurs fonctions celles de professeurs particuliers.

L'État croit-il s'assurer par là dignité, grandeur et puissance. N'atteindrait-il pas mieux son but en cessant l'enseignement officiel de la médecine, et nommant lui-même les examinateurs qui ne seraient pas professeurs, à moins qu'il ne semble préférable de laisser cette nomination au choix des médecins.

Pourquoi ne tient-il pas aux professeurs des facultés de médecine le langage suivant?

« Vous êtes des hommes éminents, d'une grande valeur; vous n'avez pas besoin de mon appui;

« Enseignez comme professeurs de facultés libres; vos leçons seront non moins suivies qu'elles ne le sont aujourd'hui. Quant à la rétribution de vos cours, c'est affaire entre vous et les élèves.

« Je n'exigerai plus d'inscriptions, et à côté de vous

pourront s'établir d'autres enseignements qui vous feront concurrence.

« La concurrence, en excitant l'émulation, agrandira le champ de la science. Il en résultera pour vous-mêmes un accroissement de votre valeur.

« Les élèves y gagneront, et soyez certains qu'ils travailleront, car je serai moi-même examinateur et examinateur sévère.

« Mes examens seront plutôt pratiques que théoriques, et j'espère, je dirai plus, je suis sûr qu'avec le nouveau système le niveau de la médecine s'élèvera. »

Quant à moi, après tous ces développements, je formule ainsi mon opinion :

CENTRALISATION POUR L'EXAMEN ;

DÉCENTRALISATION POUR L'ENSEIGNEMENT.

Voilà une opinion aux antipodes de celle de M. Jacoud qui demande que l'on accorde aux facultés le monopole exclusif de l'enseignement et des examens. Nul n'enseignera sans elles, nul n'enseignera que par elles, telle est sa conclusion.

Nous n'avons pas à prendre pour modèle d'organisation certaines facultés germaniques, derniers restes des institutions féodales du moyen âge.

Nous avons mieux à faire : c'est à mettre notre enseignement en harmonie avec les principes qu'ont établis nos pères, et qu'ils ont conquis par notre grande Révolution.

Cet exposé général développe, je le crois, assez clairement ma pensée, et à la rigueur je pourrais m'y tenir, quelque succinct qu'il soit.

Cependant l'importance de la question me semble

exiger certains détails qui, j'espère, viendront corroborer mon opinion dans l'esprit de mes lecteurs.

Les uns se rattacheront à la critique de l'enseignement institué, les autres à certaines dispositions qui, selon moi, doivent favoriser les études médicales. Dans cette critique de l'enseignement médical institué, je prendrai pour objectif la Faculté de médecine de Paris, car elle est dans l'espèce le grand modèle et celle que je me suis trouvé à même d'observer sans interruption depuis déjà bien des années.

CHAPITRE II

En abordant cette partie de ma discussion, je crois devoir prémunir l'esprit de mes lecteurs au sujet d'une intention que l'on pourrait me prêter, et qui pourtant est bien loin de ma pensée.

Je ne me propose pas d'attaquer la science des professeurs. Cette question est hors de cause. Je viens combattre la malheureuse organisation de leur enseignement. Voilà ce dont il s'agit.

Quelle que soit du reste l'appréciation que l'on fasse de cet acte, à mes yeux je remplis un devoir.

Pour mieux faire toucher du doigt les développements de ma critique, je me place tout d'abord dans l'hypothèse d'un observateur suivant un élève au début de ses études, à travers les premières phases de l'enseignement que doit lui distribuer la Faculté.

L'élève arrive plein d'ardeur, d'enthousiasme et d'illusions.

Il entre dans le grand amphithéâtre de la Faculté, il entend le discours de rentrée, et à l'unisson des autres auditeurs, il rend hommage par ses applaudissements au labeur, aux vertus, au génie du professeur défunt dont un autre professeur prononce l'éloge.

La distribution des prix et des récompenses données au travail, au mérite des jeunes étudiants qui l'ont précédé dans la carrière, viennent élever au plus haut degré les sentiments dont son cœur est animé. Il est bien un peu affecté, du bruit, des cris, des sifflets interrupteurs qui s'élèvent parfois du sein de l'auditoire.

Son âme honnête s'indigne tant soit peu d'un tel manque de respect en face de la solennité du lieu, de la grandeur de la circonstance, en face d'un aréopage de professeurs que sa pensée s'est habituée par avance à aimer, estimer, à respecter et vénérer.

La solennité terminée, il se retire le cœur agité d'émotions diverses, et il attend avec impatience l'ouverture des cours.

L'amphithéâtre est rempli. Douze cents élèves écoutent silencieux la voix du professeur qu'ils ont applaudi à son entrée.

Ce sont les cours de première année qui l'attirent d'abord. Ils ne lui sont pas tout à fait inconnus. Il a suivi au collège des leçons de physique, de chimie, d'histoire naturelle. Il commence déjà à devenir raisonnable. Il se demande si c'était bien la peine de lui reproduire ce qu'il a appris tout aussi bien, peut-être

mieux ailleurs, et qu'il peut encore apprendre aux Facultés des sciences qui en font l'objet spécial de leur enseignement.

Bornons sur ce point nos réflexions à celle de l'élève. Entraîné par le désir bien légitime de s'initier le plus vite possible aux connaissances, but principal de ses études, il entre dans un de ces cours où il est enfin question de l'homme lui-même, c'est le cours d'anatomie. Eh bien, c'est là que l'attend la plus grande déception. Il n'y apprend ni faits ni méthode. Les faits, comment les apprendrait-il? Il est à trop grande distance des objets de la démonstration.

Quant à la méthode, jugeons-la. Le cours n'est pas destiné aux étudiants qui débutent. L'élève doit déjà connaître passablement l'anatomie pour être à même de le suivre et d'en profiter quelque peu.

Ainsi, chose étrange, ceux qui savent sont dirigés, et ceux qui ignorent manquent complètement d'une direction dont ils auraient pourtant plus besoin que les premiers.

L'anatomie élémentaire, celle qui doit être enseignée au débutant, procède par systèmes et appareils. Elle s'occupe d'abord de l'appareil locomoteur (os, articulations, muscles), comme représentant les conditions fondamentales de l'architecture du corps humain. Puis viennent ensuite les autres systèmes et appareils dans un ordre déterminé. C'est ainsi qu'on enseignait autrefois à l'École de médecine. Mais, depuis quelques années, le plan d'enseignement a été complètement changé.

On regarde le nouveau procédé comme plus trans-

cendant et plus digne d'un professeur de faculté. Dans ce nouveau mode d'exposition, la description des différentes parties de l'organisme se fait par sections de la tête aux pieds, *e capite ad calcem*. Les divisions en sont le plus souvent purement arbitraires et varient suivant chaque professeur.

Ce genre d'anatomie se nomme anatomie topographique. Je suis loin d'en nier l'utilité. C'est une anatomie pratique qui ne doit se faire qu'à l'École pratique par le scalpel des élèves, sous la direction d'un professeur expérimenté. Mais que l'anatomie topographique soit érigée en cours dogmatique, c'est ce que je ne puis concevoir.

Que penseriez-vous d'un architecte qui, voulant vous donner la démonstration d'un édifice, le couperait en travers du sommet à la base, et le diviserait, au gré de sa fantaisie, en petits carrés, losanges, triangles, cubes, pyramides, etc. Vous lui répondriez : je vois bien des carrés, des triangles, etc., mais je ne vois pas le monument. Eh bien ! retournez cette réponse au professeur d'anatomie, qui, pour vous faire comprendre le plan architectural du corps humain, use du même procédé que cet architecte. Ce n'est pas tout ; le cours d'anatomie de la Faculté a une durée qui empêche presque toujours l'élève de le suivre en entier. C'est après trois ou quatre ans que le cours se trouve terminé, et encore ne l'est-il presque jamais d'une façon complète.

Défaut de méthode, abus du temps, voilà ce que je reproche à cet enseignement. Mais, me dira-t-on, est-ce que l'enseignement officiel de l'École pratique

n'est pas là pour suppléer à celui de la Faculté?

Les élèves inscrits en séries moyennant 20 francs sont dirigés dans leurs études théoriques et pratiques par les chefs de pavillon (prosecteurs, aides d'anatomie).

Ce sont, me direz-vous, des jeunes gens capables; ils ont fait leurs preuves. Eh! mon Dieu, je suis loin de nier leur capacité, mais comment veut-on qu'à leur début ils soient immédiatement façonnés à leur mission.

Puis ils sont accablés par leurs nouveaux concours. Peut-on exiger, de bonne foi, qu'ils aient en même temps la tête à leur enseignement et à leurs épreuves. Aussi, respectant leurs trop légitimes préoccupations, le plus souvent les élèves ne les consultent pas.

Plusieurs d'entre eux s'adressent à un autre enseignement, qui se fait à l'École pratique à côté de l'enseignement officiel, à celui des professeurs particuliers, et ils y trouvent mieux leur compte.

En effet, si, dans l'enseignement officiel, les élèves dépendent de leur directeur, dans l'enseignement particulier, le professeur appartient tout entier à ses élèves. S'il prend de l'influence et de l'autorité sur leur esprit, ce n'est que par la puissance du savoir et de la méthode, que par une abnégation complète de lui-même, un sacrifice incessant. Ce ne sont pas là toutefois ses plus dures épreuves, car il en a la récompense dans les progrès de ses élèves, dans l'estime et l'affection qu'ils ont pour lui. Ce qu'il y a de plus nul dans son existence, c'est qu'il lui faut lutter

contre des difficultés matérielles sans cesse renaisantes, sans cesse multipliées et variées.

La plus pénible de toutes, c'est sans contredit le défaut d'emplacement, car on mesure la place à l'enseignement particulier d'anatomie. Un seul pavillon lui est consacré, quel que soit le nombre des professeurs, quel que soit le nombre des élèves. Aussi cet enseignement se limite-t-il forcément. Encore fut-il question, il y a quelques années, de le supprimer complètement. On lui disputait jusqu'à sa chétive existence.

M. Dubois, alors doyen de la Faculté de médecine, s'y opposa énergiquement.

Lorsque, revenant d'une audience que m'avait accordée M. Rouland, qui était à cette époque ministre de l'instruction publique, je lui en racontai les résultats, il me dit : « Mon cher ami, je n'oublierai jamais que mon père fut professeur particulier. C'est son enseignement qui a été le point de départ de sa position, l'origine de la mienne. Si on supprime l'enseignement particulier à l'École pratique, je donnerai ma démission. » Il l'offrit en effet au ministre. Le ministre ne l'accepta pas, et l'enseignement particulier d'anatomie fut conservé. Qu'il nous soit permis de rendre ici un témoignage public de reconnaissance à notre ancien doyen, que nous ne cesserons d'aimer et de vénérer.

Mais les doyens de la Faculté de médecine changent comme toutes choses. L'enseignement particulier d'anatomie n'inspire plus les mêmes sympathies. Les conditions qui lui sont faites aujourd'hui sont telles

que mieux vaudrait sa suppression que sa conservation. Ce serait à la fois plus honorable et pour lui et pour ses adversaires.

Qu'importe, après tout, que MM. les professeurs particuliers d'anatomie se soient sacrifiés pendant de longues années à l'enseignement de la jeunesse; qu'ils exposent constamment leur vie aux dangers des miasmes cadavériques, des piqûres anatomiques!

Ne pourrait-on pas même, au besoin, soutenir qu'on ne veut que leur intérêt en s'opposant à la persistance de leur sacrifice et de leur dévouement (1)?

Qu'importe d'ailleurs que le niveau des études anatomiques s'abaisse en France, cette terre classique de l'anatomie descriptive; que les élèves fassent de cette science une étude artificielle; qu'ils se munissent, comme étant la préparation la plus certaine à leurs examens, de petits livres où se trouvent inscrites les questions que chaque examinateur a l'habitude d'adresser aux candidats!

Qu'importe qu'il n'y ait que deux savants, dans l'École de médecine de Paris, en position de s'occuper d'anatomie d'une façon régulière, M. le professeur d'anatomie de la Faculté et M. le chef des travaux anatomiques! Cela suffit largement à sa gloire, et même, à la rigueur, elle pourrait facilement s'en passer.

(1) Deux des professeurs actuels, MM. Rambaud et Batailhé, enseignent, le premier depuis dix-huit ans, et le second depuis quinze, Je les ai précédés tous deux de plusieurs années.

De l'étude de l'anatomie, l'élève est conduit par une transition naturelle à celle de la physiologie ; il veut de l'organe s'élever à la fonction. Du reste, il trouve assez aride en elle-même (et il n'a pas tort), la description d'un muscle, d'un os, d'un cartilage, etc.

S'il fût entré au cours de physiologie il y a deux ans seulement, il eût entendu la voix du professeur titulaire, savant distingué, sans contredit, que des raisons de santé éloignent malheureusement de son enseignement.

M. Longet avait fait autrefois à l'École pratique des cours d'anatomie et de physiologie comme professeur particulier.

Ils étaient très-suivis et méritaient de l'être.

Je me rappelle avec bonheur avoir été pendant quelque temps l'un de ses auditeurs les plus assidus et les plus attentifs. Il fut regretté, à juste titre, quand il quitta son enseignement.

Il dut son succès moins à l'élégance remarquable de sa parole qu'à l'association qu'il avait su faire de l'anatomie et de la physiologie. Il savait aussi appuyer ses démonstrations de considérations et d'observations pathologiques que le brillant professeur choisissait toujours avec discernement.

Bien longtemps après, à la suite des luttes qui avaient déjà fatigué son physique et son moral, il fut nommé professeur de physiologie à la Faculté de médecine. Il s'acquitta de sa tâche avec un grand courage, mais ses forces le trahirent et sa santé fut ébranlée. Le feu sacré des beaux temps de sa jeunesse ne l'animait plus. Soumis à la discipline inexorable d'un

programme imposé, il ne professait plus suivant sa méthode. Il avait renoncé à sa pensée, il en subissait la peine.

M. Longet, qui avait eu raison autrefois en associant l'anatomie et la physiologie, ne pouvait avoir raison aujourd'hui qu'il les séparait.

Et puis, quelle perte de temps dans cette séparation, et le temps est bien quelque chose dans une vie si courte.

Encore si les professeurs d'anatomie et de physiologie s'entendaient pour que l'enseignement du premier s'harmonisât avec celui du second. Mais ce n'est point par l'accord et l'harmonie dans les études que brille la Faculté de médecine de Paris. Il n'y a là d'unité que de nom. C'est à vrai dire le désordre dans l'ordre. Chaque professeur n'a qu'un but, s'isoler et s'individualiser dans son enseignement. C'était bien la peine de créer une Faculté de médecine pour un tel résultat.

Qui donc peut regarder comme logique et rationnelle cette séparation de l'étude descriptive et de l'étude physiologique d'un organe ou d'un appareil? Avec un pareil système, sur quelle base d'appui prétendez-vous faire reposer la physiologie? Sur des souvenirs vagues, incohérents, effacés. En vain le professeur essayera-t-il de les réveiller par une revue succincte et rapide, il ne réussira le plus souvent qu'à les embrouiller davantage.

Je résume en deux mots cette discussion. Que pensez-vous d'un enseignement dans lequel un méca-

nicien viendrait vous expliquer le jeu d'une machine dont un autre mécanicien vous aurait démontré les rouages six mois ou un an auparavant?

Vous diriez, pour vous servir d'une expression polie, que cela vous paraît peu méthodique.

Eh bien! pensez de même quand la machine dont il s'agit s'appelle la machine humaine.

M. Longet se trouvant pour le moment dans la nécessité d'interrompre son cours, on ne lui a pas donné un suppléant, on lui en a donné deux. Je ne conteste ni leur mérite, ni leur savoir.

L'un d'eux a professé l'an dernier, l'autre professe cette année. Toutefois, le cours complet de physiologie ne s'achève pas dans un an. Chacun d'eux fournira donc des tronçons de cours et jamais un cours entier. Ceci ne peut paraître bien logique, mais il y a des règlements, des droits acquis qu'il faut savoir respecter, comme si le premier droit n'était pas celui de l'enseignement, celui des élèves, droit que l'on semble toujours oublier. Sait-on bien ce qu'est un cours de physiologie? C'est le cours le plus difficile de la Faculté; il exige la connaissance préalable de la physique, de la chimie, de l'anatomie, celle de la pathologie et d'autres connaissances encore. Doit-on s'en étonner, quand on songe qu'il s'agit ici des différentes conditions statiques et dynamiques de l'homme, en prenant le mot dans sa plus grande extension.

Je ne crains pas d'affirmer que, non-seulement à la Faculté de médecine, mais encore ailleurs, il n'existe pas de cours présentant des difficultés plus sérieuses.

Il touche à tout, puisque l'homme est à la fois le complément et le résumé de la création.

Une faculté de médecine devrait se trouver bien heureuse de pouvoir se procurer, en dehors de tout règlement et de toute autre considération, un professeur de physiologie, se rapprochant le plus possible des exigences de son importante mission ; car une faculté ne s'appartient pas, elle appartient à l'enseignement, elle appartient aux élèves.

On a eu l'idée, assez récemment encore, d'adoindre aux cours d'anatomie et de physiologie de l'École un cours d'histologie, comme étant leur complément nécessaire. On aurait pu tout aussi bien créer un cours d'embryologie, puis un cours d'anatomie comparée. Ce dernier serait même devenu indispensable; si le cours de médecine comparée, dont on avait doté la Faculté, n'était pas mort le lendemain de sa naissance ; il en eût été le prélude nécessaire.

Une fois engagé dans cette voie de divisions en divisions, on aurait pu aller jusqu'à l'infini.

Tout le monde reconnaît la science de M. Robin, mais son cours est purement théorique. Or l'histologie, pour qu'on en sache quelque chose, a besoin d'être démontrée aux yeux encore plus qu'à l'esprit.

Avant la nomination du professeur, le Musée de la Faculté possédait des microscopes braqués sur des préparations que l'on changeait de temps à autre. On a jugé à propos de les supprimer depuis que l'on a

créé un professeur d'histologie. Le moment, il faut en convenir, ne pouvait être mieux choisi. Mais laissons de côté, pour le moment, le cours d'histologie. Je dis qu'en dehors de toutes les divisions arbitraires que l'on peut établir, l'anatomie se présente sous deux grands aspects :

Ou bien on l'examine au point de vue architectural, alors on étudie les grandes masses, et, par des décompositions successives, on les réduit à leurs éléments. On appelle ce genre d'étude anatomie descriptive.

Ou bien on part des éléments pour retourner aux masses. Qu'on me permette d'appeler cette dernière étude anatomie évolutionnelle.

L'anatomie évolutionnelle, lorsqu'on y a été préparé par l'anatomie descriptive, va présenter un intérêt immense.

C'est elle qui constitue la grande synthèse anatomique ; elle embrasse l'histologie, l'embryologie, ce que l'on nomme anatomie générale, l'anatomie comparée. Jamais toutefois, ni dans l'une, ni dans l'autre exposition, l'anatomie ne doit être séparée de la physiologie.

Après cela, j'admets toutes les divisions et subdivisions que l'on voudra. Seulement, je soutiens qu'elles doivent être toutes subordonnées aux deux grands points de vue que je viens de développer. Je ne suis pas l'ennemi des spécialités, et pour cause, mais je ne les admets que lorsqu'on a déjà par avance satisfait aux grandes exigences générales.

Avant de quitter ce sujet, j'insiste avec force sur un

point important, à savoir que, dans ces différents enseignements, les notions ne doivent pas s'adresser directement à l'esprit, il faut qu'elles y soient portées par l'observation et l'expérience.

N'oublions jamais cette maxime philosophique : *Nihil est in intellectu quod prius non fuerit in sensu.*

Étudier l'homme dans son organisme et son fonctionnement normal, c'est sans doute une grande chose, mais cela ne peut suffire à celui qui se destine à l'art de guérir. Il faut qu'il étudie les dérangements de la machine humaine et qu'il apprenne à connaître les moyens d'y remédier.

L'anatomie et la physiologie serviront sans contredit de base à ses nouvelles études ; mais ce n'est là, en définitive, qu'une connaissance préliminaire par laquelle l'esprit s'est préparé à de nouvelles acquisitions scientifiques, plus spécialement en rapport avec le but qu'il se propose.

L'élève va maintenant se trouver en face de l'enseignement pathologique. Oh ! ici, il n'aura qu'à choisir, les maîtres sont nombreux.

La Faculté en fournit un large contingent, et ce contingent ferait-il défaut, qu'il trouverait facilement dans l'enseignement libre, et le plus souvent gratuit, de quoi le remplacer. L'enseignement de la pathologie est théorique et pratique. L'enseignement purement théorique est illusoire et souvent dangereux. Quelle idée voulez-vous que l'élève se fasse de mala-

dies qu'il ne voit pas? Sans doute, on ne crée pas des maladies à volonté (hélas! elles ne viennent que trop d'elles-mêmes affliger notre pauvre humanité!). A l'impossible nul n'est tenu; mais autant que faire se peut, le professeur doit produire le fait qu'il décrit à l'appui de sa description. Aussi les cours de pathologie, tant externe qu'interne, devraient être des cours de clinique élémentaire. Les maladies seraient décrites d'après les malades, dans un ordre méthodique, sans quoi le cours de pathologie n'offre pas plus d'avantage, si toutefois il n'en offre moins, qu'un bon livre que l'élève lirait dans le silence avec une attention réfléchie.

Je me rappelle, à ce propos, ce qui m'est arrivé à ma première année de médecine. J'assistais au cours de pathologie externe; le professeur décrivait l'érysipèle avec un soin minutieux, rien ne manquait à son histoire. J'étais tout oreille. Je rédigeai les leçons, qu'il fit sur la maladie avec la plus grande exactitude possible.

Je me croyais très-fort au moins sur l'érysipèle. Quand tout fut fini, le hasard, qui voulait sans doute me donner aussi sa leçon, jeta à ma rencontre un érysipèle des mieux caractérisés qu'il me fut impossible de reconnaître.

En résumé, les cours purement théoriques ne donnent, le plus souvent, à l'esprit que des impressions fausses, des images inexactes, quelle que soit du reste la science non contestée et le talent du professeur.

Quant aux cliniques, c'est autre chose; elles comp-

tent des praticiens, des professeurs distingués. Elles ont toujours fait la gloire de notre pays; elles sont toutefois difficiles à suivre pour les débutants, parce que les maladies n'y sont pas traitées suivant un ordre régulier. Ce sont des écoles de diagnostic remplissant le but qu'elles se proposent, seulement les élèves devraient y être préparés par des cliniques méthodiques. Elles sont, dans l'état actuel des choses, l'unique ressource des études pathologiques. J'ai le regret d'ajouter qu'il est des professeurs dont une partie des leçons se passe en plaintes, en récriminations contre leurs collègues, qui, du reste, les payent bien de réciprocité. Pourquoi donc ces personnalités, à propos de questions de doctrine, pourquoi ces inimitiés implacables? Quel touchant exemple d'union, de concorde, de solidarité au sein de la Faculté! Quel spectacle édifiant pour les élèves!

MM. les professeurs ne s'aperçoivent-ils pas qu'ils sont les premiers à discréditer la Faculté, en se discreditant eux-mêmes? Qu'ils s'étonnent, après cela, si ailleurs on suit leur exemple.

Eh quoi! messieurs les professeurs, ne devriez-vous pas vous trouver bien heureux, bien satisfaits de votre position? Vous avez un traitement qui vous donne la sécurité d'esprit dans le travail; vous avez réputation, gloire, honneurs, clientèle. Que vous faut-il donc de plus? Songez à ces nombreux travailleurs qui, privés d'une pareille perspective, craignent néanmoins de compromettre leur dignité professionnelle par de semblables récriminations. Songez sur-

tout qu'en oubliant de vous respecter les uns les autres, vous apprenez aux élèves à ne pas respecter leurs maîtres.

Quoi qu'il en soit de mes dernières appréciations, je n'en persiste pas moins dans l'opinion que j'ai formulée sur l'importance de l'enseignement clinique; il est, je le répète, le principal appui de nos études pratiques. Mais croit-on avoir beaucoup ajouté à l'utilité de cet enseignement en imposant aux élèves le stage dans les hôpitaux. Il est vrai de dire qu'on leur ouvre en même temps le concours de l'externat, premier pas pour arriver à l'internat.

En obligeant les élèves au stage, on les force, le plus souvent, à abandonner les cliniques qu'ils préfèrent, et après tout, que doit donc apporter l'élève devant ses examinateurs? Des connaissances théoriques et pratiques suffisantes. Si, en dehors des voies tracées, il en trouve ailleurs qui soient préférables, pourquoi l'empêcher de les suivre? Si les hôpitaux ont besoin de stagiaires, qu'ils payent les élèves; ils les verront accourir en nombre: service pour service.

Quant à ceux qui concourent pour l'externat, ils agissent dans leur liberté et leur spontanéité. Pour ce qui est du concours de l'internat, je ne m'y arrêterai pas, malgré les plaintes qu'il suscite tous les ans; car je vais prendre ici la question à un point de vue plus élevé.

Lorsque je vois un certain nombre d'élèves arriver à l'internat, à l'exclusion d'un plus grand nombre qui n'atteignent pas ce but désiré, je me demande si c'est là vraiment un acte de justice? C'est, me direz-

vous, une récompense méritée que nous décernons aux plus laborieux, aux plus capables. Je vous le concède.

Ne discutons pas là-dessus. Mais, Messieurs, votre manière de voir, permettez-moi de vous le dire à mon tour, me paraît un peu surannée pour notre époque. Si chaque homme cherche à se créer pour lui-même la plus belle position possible, la société, dans sa collectivité, ne peut raisonner en faveur de l'individu comme il raisonne lui-même. Lorsque vous donnez à un élève son diplôme de docteur, c'est moins sa personne que vous devez prendre en considération que les malades qu'il sera appelé à soigner.

Eh bien ! dans ce cas, ne devez-vous pas avoir à cœur qu'il soit pourvu de toutes les connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession ? Ses malades seraient-ils, par hasard, moins intéressants à vos yeux que ceux des élus de l'internat. Pourquoi donc lui refuser les moyens d'instruction que vous accordez si largement à ceux que vous avez jugés plus intelligents et plus capables ?

Pourquoi tout élève en médecine ne deviendrait-il pas interne ?

Nous vous concédonons un moment le principe, me répondrez-vous ; seulement, les hôpitaux suffiront-ils à cette affluence d'internes ? — En effet, les hôpitaux de Paris ne pourront contenir tous les internes ; mais comptez-vous pour rien les hôpitaux de la province ?

D'abord les élèves ne seront reçus internes qu'après avoir subi leurs examens, moins les derniers qui seront des examens purement pratiques. Ils feront deux

années d'internat; après quoi, ils viendront soutenir leurs dernières épreuves.

Cependant il n'est pas dans ma pensée de forcer l'élève à subir l'internat, s'il peut en remplacer les avantages par un enseignement pratique puisé dans la clientèle d'un médecin expérimenté. La société lui a facilité, autant qu'il était en elle, les moyens de s'instruire. S'il trouve d'autres ressources, qu'il soit libre d'en user.

La société a rempli son devoir, qu'il remplisse le sien.

S'il échoue dans ses épreuves, il n'aura désormais à s'en prendre qu'à lui-même.

Je viens d'examiner l'enseignement médical dans ce qu'il a d'essentiel et de fondamental. J'ai apprécié, critiqué, signalé les réformes qui me paraissent justes, légitimes, nécessaires. Il me reste maintenant à passer en revue les enseignements spéciaux de la Faculté, qui sont le complément de l'enseignement principal.

Le reproche général que je leur adresse, c'est d'être presque tous plus théoriques que pratiqués, et je me borne à ce reproche.

Si j'ai démontré que l'instruction de l'École pèche par sa base, à quoi me servirait-il de m'attaquer à des faits secondaires.

Irai-je blâmer ou louer tel ou tel professeur ou bien blâmer celui-ci sur un point et le louer sur un autre. C'est là une tâche que je n'entreprendrai pas.

Ce serait m'exposer à des personnalités. Loin de moi l'intention de pousser jusque-là ma critique.

Mon exposition serait incomplète si je ne parlais d'un enseignement qui, sans posséder un caractère officiel, n'en a pas moins son importance à côté de celui de la Faculté. Il s'agit de l'enseignement que l'on appelle enseignement libre. Des rapprochements forcés avec l'enseignement officiel m'ont déjà amené à en dire un mot. Il peut se faire dans des locaux particuliers, aux dépens des professeurs, ou bien à l'École pratique, sur l'autorisation accordée par M. le Ministre de l'instruction publique. Les cours faits en dehors de l'École pratique sont ou des cours préparatoires aux examens, ou le plus souvent des cours cliniques.

Ces derniers sont en général des enseignements spéciaux parmi lesquels figurent actuellement, en première ligne au moins pour le nombre, les enseignements d'ophthalmologie; viennent ensuite des cliniques sur les maladies des oreilles, sur celles du larynx et de la poitrine, sur les affections des voies urinaires, sur les maladies cutanées, syphilitiques, sur les névroses, etc. Ajoutons encore à cette liste les cours cliniques faits dans les hôpitaux par les médecins et les chirurgiens attachés à ces établissements, et cela sans mission officielle et sans aucune rétribution.

La plupart des cours cliniques en dehors des hôpitaux se font également sans rétribution, et je sais tel jeune professeur des plus dévoués qui dépense chaque année pour son enseignement plus de 14,000 francs,

soit en frais de local, soit en soins donnés aux malades.

Plusieurs de ces cours jouissent d'une juste célébrité; ils attirent dans leur sein non-seulement des élèves, mais encore des praticiens tant de la France que de l'étranger.

L'École de Paris leur emprunte une grande partie de sa gloire.

Quant aux cours de l'École pratique, ce sont le plus souvent des cours théoriques; il n'existe en fait de cours pratiques que ceux d'anatomie et de médecine opératoire.

Autrefois ces derniers se faisaient dans des amphithéâtres particuliers. Il en était ainsi du temps de Bichat, qui ne fut qu'un simple professeur particulier d'anatomie. L'empire conserva cet état de choses.

Plus tard, pour des motifs d'hygiène publique, et non pas dans l'intention de nuire à la liberté de l'enseignement particulier, ces amphithéâtres furent supprimés.

On ouvrit alors aux professeurs libres le local de l'École pratique. Ils étaient admis eux et leurs élèves dans tous les pavillons.

Les choses étaient encore sur le même pied à l'époque de mes études.

C'étaient les beaux temps de l'anatomie descriptive.

On comptait parmi les professeurs : Blandin, Broe, Robert, Lenoir, qui depuis sont morts. On comptait aussi MM. Michon, Chassaignac, et M. Longet, le professeur actuel de physiologie à la Faculté. C'étaient encore MM. Lebaudy, Delignerolles, Masse, Thivet, etc.

C'est par eux que notre génération fut instruite.

Mais tout allait bientôt changer de face. Orfila eut, il y a à peu près vingt-deux ou vingt-trois ans, la malheureuse idée de ces réformes qui devaient réduire l'enseignement d'anatomie et de médecine opératoire aux conditions où il se trouve aujourd'hui.

Les nouvelles mesures eurent pour effet d'éliminer le plus grand nombre des professeurs particuliers. C'était le but que l'on voulait atteindre.

Ceux qui résistèrent disparurent tour à tour. M. Au-zias-Turenne, malgré son intrépidité, s'effaça un beau jour.

Déjà mon ami M. le Dr Martin-Magron, l'un de nos premiers professeurs de physiologie, après tant de services rendus à la science et à la jeunesse, s'était vu contraint de quitter la place. Ce ne fut pas sans douleur et sans regrets qu'il s'éloigna du théâtre de l'enseignement. L'enseignement était sa vie tout entière. Depuis cette époque, sa santé est chancelante et son cœur plein d'amertume.

Plus heureux, M. Ludovic Hirschfeld, appelé par l'empereur de Russie, transporta à Varsovie, où il est professeur d'anatomie, sa science et son talent.

Pendant ce temps-là, mon ami Dumay, professeur si distingué de médecine opératoire, accablé d'ennuis, abreuvé de dégoûts, mourait d'une piqûre anatomique, dernière récompense d'un labeur de trente ans.

On ne sera donc pas surpris si, après cette revue douloureuse, je persiste plus que jamais dans ma conclusion.

Centralisation pour l'examen.

Décentralisation pour l'enseignement.

Telle est ma pensée dans sa concision. A plus tard
les développements.

Bientôt paraîtra la deuxième partie : *De la Méthode
de l'enseignement médical.*

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur le-Prince, 31.